

Saint-Boniface, 11 décembre 1896.

A Sa Grandeur Mgr E.-C. Fabre, archevêque de Montréal.

Vénéré et cher Seigneur,

Est-il possible que vous ayiez pensé à nous au milieu de vos souffrances et à une heure aussi solennelle de votre vie !

Si vous saviez comme j'ai été touché de cette noble et cordiale expression de sympathie et surtout de cette signature qui accuse un état de faiblesse corporelle, mais qui suppose une grande vigueur de l'âme !

Quelle douce et sainte chose que la communion des saints qui faisait verser des larmes à saint Augustin : *Exaudiat te Dominus in die tribulationis, tribuat tibi, secundum cor tuum.*

Le calme dans la douleur qui prélude au jour de la délivrance convient bien à un saint et courageux pontife.

Mille fois merci, Monseigneur.

Que le Divin Maître vous récompense par un surcroit de paix et de force en cette vie et de gloire en l'autre.

Je demeure, Vénéré et cher Seigneur, votre indigne mais bien reconnaissant fils, qui vous supplie de penser à lui devant Dieu que vous verrez bientôt face à face.

† ADELARD, O. M. I.,

Archevêque de Saint-Boniface.

## CELUI QUI DOIT VENIR

**S**OUS ce titre, nous publions un article déjà paru dans le *Monde*. C'est une belle page, une page de haute et noble inspiration. On y sent courir un souffle de foi, rafraîchissant et bienfaisant, en ces jours d'attente religieuse. A coup sûr, tous ceux qui la liront, laïques, prêtres et religieux, penseront comme nous.

Quelle différence entre cette manière de penser et d'écrire, et l'inconcevable légèreté avec laquelle certains journalistes créent les évêques et taillent les diocèses.